

toujours prête à prendre le sein. Le sentiment était distinct sur toutes les régions latérales; mais il devenait commun lorsqu'il était provoqué par une excitation des parties où la jonction des deux êtres s'était opérée, comme à l'anus, à la vulve (1).

Les colonnes vertébrales sont ordinairement isolées, mais plus ou moins rapprochées, et les nerfs qui émanent des parties voisines ou contiguës perdent de leur volume et de leur étendue en raison de ce rapprochement. Les deux rachis se confondant par leur partie inférieure, les deux moelles peuvent s'unir. Prochaska en a donné un exemple (2).

Dans quelques cas, on n'a trouvé qu'un cœur (Greisel, Berdot, le fait que j'ai rapporté); plus ordinairement, il y en avait deux, quelquefois inégaux (celui de Cristina était normal; celui de Rita présentait des perforations du septum des oreillettes, et, de plus, deux veines caves supérieures dont une s'abouchait dans l'oreillette gauche).

On a vu l'aorte, l'œsophage, la trachée, simples à leur partie inférieure, se diviser au voisinage du cou (Bordenave); souvent, la division se prolongeait plus bas. On a trouvé deux estomacs et l'intestin était double jusqu'à l'iléon (Serres), ou dans toute son étendue (Hesse). On n'a rencontré qu'un foie volumineux (Berdot, Bordenave, Hesse). On a trouvé deux utérus, mais l'un d'eux rudimentaire (Serres, *Recherches sur Rita-Cristina*).

La dicéphalie a pu donner à l'art l'occasion d'intervenir lorsqu'une tête ajoutée, imparfaitement développée, et implantée par une sorte de col, a suggéré l'idée d'en faire l'extraction. C'est ce que montre le fait rapporté par le Dr Buhring.

L'enfant était né depuis dix-huit heures; il portait à la partie postérieure du crâne une tumeur couverte de cheveux, offrant des traces de nez, d'yeux et de bouche. On

(1) Is. Geoffroy-Saint-Hilaire, *Hist. des anomalies*, t. III, p. 168.

(2) *Adnotationes academicae*. Pragæ, 1780.

fait une incision sur cette sorte de tête, et l'on y reconnaît la présence de la matière cérébrale. On passe une ligature à la base de la tumeur. La tête normale s'injecte beaucoup; on tire du sang; l'enfant prend le sein, mais il meurt le lendemain. La tête surnuméraire ne communiquait pas avec l'autre par la substance médullaire, mais seulement par les nerfs, les vaisseaux et un prolongement de la dure-mère. Le cerveau avait ses deux hémisphères, mais le pont de Varole et les autres parties de cet encéphale manquaient. Cet insuccès ne saurait être un obstacle aux tentatives à l'aide desquelles on essaierait de débarrasser le sujet auto-site d'une greffe aussi importune.

Si l'espèce de dicéphalie décrite par Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, sous le nom de *desmiognate*, et rencontrée chez deux veaux, s'observait dans l'espèce humaine, l'extraction de la tête surnuméraire serait facile; car, dans cette monstruosité, la deuxième tête, très imparfaite, ne tient au sujet principal que par des attaches musculaires et cutanées (1).

II. — MONOCÉPHALIE.

La *monocéphalie* est constituée par la réunion de deux têtes n'en faisant qu'une sur deux corps distincts. Cette dénomination n'est pas rigoureuse; car, dans cette tête unique, on retrouve plusieurs des éléments constitutifs de deux têtes; mais ils sont rapprochés sous un tégument commun, et les deux cavités crâniennes n'en forment qu'une. Le terme de *sycéphalie*, employé par Geoffroy-Saint-Hilaire, serait plus exact; mais il est moins usité. Les mots *fœtus uniceps bicorporeus* (2) définissent assez bien cette monstruosité, qui peut se produire de deux manières: tantôt la réunion a lieu par les régions latérales, tantôt elle s'opère par les parties antérieures des deux sujets.

La jonction latérale est rare. Barkow rapporte l'exemple

(1) Académie des Sciences, 10 février 1851. (*Gazette médicale*, 1851, p. 134.)

(2) Haller, *De monstrosis*. (*Opera minora*, t. III, p. 73.)

de deux petits sujets qui semblaient s'être mis côte à côte comme pour dormir à l'aise, en appuyant leurs deux têtes l'une contre l'autre. Les crânes étaient confondus par les points correspondants. Les faces regardaient en avant, chacune un peu de son côté; la droite portait un bec de lièvre et semblait moins développée que la gauche. Les os crâniens étaient aussi du même côté plus larges, mais il n'existait qu'une cavité pour les deux têtes (1). M. Vrolik a donné la figure d'une monocéphalie analogue. Le crâne est simple; mais il y a deux faces tournées dans le même sens. On voit quatre yeux sur la même ligne, deux nez et deux bouches du même côté et peu éloignés l'un de l'autre (2).

La jonction monocéphalique opérée par les régions antérieures des deux sujets est la plus ordinaire. Cette union comprend toujours, avec les têtes, les thorax et la partie supérieure des deux abdomens jusqu'à l'ombilic. Tandis que les colonnes vertébrales et les membres se regardent par leur côté antérieur, les sternums et les faces sont dirigés latéralement. Chaque sternum, chaque face, est formé de la juxtaposition et de l'adhésion intime des parties similaires de l'un et de l'autre sujet; union qui s'est établie sur une ligne médiane nouvelle résultant de la rencontre à la fois anormale et régulière des deux moitiés opposées.

Cette seconde espèce de monstruosité est beaucoup plus fréquente que la première. Les observateurs qui ont le plus contribué à la faire connaître sont : Heyland (3), Honuphriis (4), Lacondamine (5), J.-Fréd. Cassebohm (6), J.-George Duvernoi (7), Boehmer (8), Launay-Hanet (9),

(1) *De monstris duplicibus verticibus interse junctis*. Berolini, 1821.

(2) *Tabulæ ad illustrandam embryogenesisin hom., etc.* Tabulæ XCIX, fig. 7.

(3) *Monstrum hassiacum*. Giessæ-Cattorum, sans date. Le monstre était né en 1664.

(4) *Actes de Leipsick*, 1691. (Collection académique, part. étrang., t. VII, p. 398.)

(5) *Mém. de l'Académie des Sciences de Paris*, 1732, p. 309.

(6) *Tractatus quintus de aura humana cui accedit Tractatus sextus de aure monstri humani*. Halæ-Magdeburgiæ, 1735, p. 36.

(7) *Comment. petropolit.*, t. V, n. 111. (Haller, *Opera minora*, t. III, p. 71.)

(8) *Observationum anatomicarum variorum fasciculus*. Halæ, 1752, II obs. IV.

(9) *Ancien Journal*, 1764, t. XXI, p. 44.

Cuchet (1), Klinkosch (2), Bordenave (3), Pestalozzi (4), Sevelle (5), Brugnone (6), J.-Fréd. Meckel (7), Kreitner (8), Zschokke (9), Villette (10), Mackay (11), W. Vrolik (12), Habershon (13), Fonsagrives (14).

Aux faits dont l'indication précède, je peux en joindre deux autres qu'il m'a été donné d'étudier, et dont voici les principaux détails :

1^{re} OBSERVATION. — Ce monstre double avait eu pour mère une femme âgée de dix-neuf ans, d'une forte constitution, d'un tempérament sanguin et nerveux, enceinte pour la première fois, et ayant éprouvé pendant sa grossesse des affections morales très vives. L'accouchement eut lieu à sept mois et demi. Il fut long et difficile. Les enfants présentaient le siège; il fallut les amener par les pieds; ils vécurent pendant une heure, mais ne poussèrent aucun cri.

Les deux êtres qui composent ce monstre se ressemblent exactement. Ils sont du sexe féminin. Leur longueur est de 0^m29^c80, depuis le sommet de la tête jusqu'à l'extrémité des pieds; de ceux-ci à l'ombilic, il y a 0^m16^c20.

L'union s'était opérée par les régions antérieures des deux individus; mais les faces, les larynx et les sternums, au lieu de se confondre et de rester cachés dans les points de jonction, sont placés latéralement, symétriques et dirigés en sens diamétralement opposés.

Pour comprendre cette disposition, indiquons l'un des fœtus par le chiffre 1, et l'autre par le chiffre 2, et désignons l'une des faces, y compris le larynx et le sternum, par la lettre A, et l'autre par la

(1) *Hist. de l'Académie des Sciences de Paris*, 1764, p. 72.

(2) *Progr. quo monstri bicorporei monocephali descrip. prop.*, 1767. (*Dissertationes pragenses*, t. II, p. 219.)

(3) *Mém. de l'Académie des Sciences*, 1776, p. 697.

(4) *Journal de Physique*, 1779, t. XIV, p. 122.

(5) *Ancien Journal*, 1786, t. LXVIII, p. 468.

(6) *Mém. de l'Académie des Sciences de Turin*, 1792-1800, t. XI, p. 275.

(7) *De duplicitate monstruosa commentarius*. Halæ et Berolini, 1815, p. 67.

(8) *Descriptio monstri duplicati*. Nordlingæ, 1826.

(9) *De Janis*. Berolini, 1827.

(10) *Journal des Progrès et des Institutions méd.*, 1828, t. VIII, p. 157.

(11) *Double monocephalic human monster*. (*Edinburgh med. and surg. Journal*, 1841, t. LV, p. 76.)

(12) *Tabulæ ad illustrandam embryogenesisin hominis et mammalium tam naturalem quam abnormam*. Amstelodami, 1849. Tabulæ XCVI, VII et VIII.

(13) *Guy's hospital Reports*, 3^e série, 1857, t. III, p. 116.

(14) *Archives*, 1859, 5^e série, t. XIII, p. 677.

lettre B. On s'apercevra alors que la moitié droite du fœtus n° 1, accolée à la moitié gauche du fœtus n° 2, a constitué la face, le larynx et le sternum du côté A, tandis que la moitié gauche du fœtus 1 et la moitié droite du fœtus 2 ont formé la face, le larynx et le sternum du côté B.

La tête est sphéroïdale, mais allongée dans la direction d'un occiput à l'autre, et aplatie en sens inverse, lequel est celui des faces. Elle a dans son plus grand diamètre 0^m12^c45, et dans l'autre, 0^m7^c45.

On ne voit à l'extérieur aucune limite entre les deux têtes; elles sont exactement confondues. La peau ne présente ni interruption, ni raphé sensible. Des poils courts recouvrent le cuir chevelu et s'avancent sur le front, où ils s'arrêtent en formant un angle rentrant.

Les deux faces sont applaties, diamétralement opposées, d'une exacte symétrie et d'une ressemblance parfaite. Les yeux sont rapprochés, petits; l'ouverture des paupières est obliquement inclinée en bas et en dehors. La racine du nez est étroite; cette éminence aplatie et la bouche petite. Les oreilles sont placées plus bas et plus antérieurement que dans l'état naturel.

Le cou est gros et très court.

Le thorax est aplati sur quatre côtés, dont deux correspondent aux rachis, et deux aux sternums. Il y a 0^m9^c45 d'un rachis à l'autre, et environ 0^m5^c40 entre les deux sternums.

L'union s'arrête à l'ombilic. Il n'y a qu'un cordon ombilical. Le rachis, le bassin, les membres de l'un et de l'autre fœtus n'ont aucune connexion réciproque.

En mettant à nu les os du crâne, on trouve beaucoup de sang épanché sous le cuir chevelu.

Les deux occipitaux diffèrent peu de l'état naturel, mais leur partie supérieure ou écailleuse n'a pas l'étendue ordinaire. Les pariétaux, au nombre de quatre, sont aplatis et ont peu de largeur. Les temporaux, en pareil nombre, sont légèrement inclinés, de telle sorte que leur portion écailleuse est déjetée en dehors.

Les frontaux, formés chacun de deux pièces appartenant à l'un et à l'autre fœtus, sont étroits inférieurement et d'une figure presque quadrilatère. Ils sont solides et très épais sur la ligne médiane. La crête de leur face interne est double; la faux de la dure-mère est attachée à la crête gauche. Les arcades orbitaires sont très rapprochées.

On ne distingue ni crête ethmoïdale, ni lame criblée. L'épine nasale prolongée tient lieu des os propres du nez.

Les modifications des sphénoïdes sont très considérables. La partie

postérieure du corps, surmontée par la petite lame carrée, est unie à l'apophyse basilaire de l'occipital; les parties antérieures de l'un et de l'autre corps se regardent, mais sont très imparfaitement développées, et laissent entre elles une ouverture, une sorte de large hiatus, quadrilatère, ayant de diamètre 45 millimètres dans le sens des occipitaux, et 90 dans celui des frontaux. Cette ouverture, placée dans le centre de la base des deux crânes, est libre et communique dans le pharynx. De l'un et de l'autre côté, l'apophyse d'Ingressias d'une tête est unie étroitement à celle de l'autre. Les apophyses clinoides antérieures sont très prononcées. Les trous optiques sont fort rapprochés. Les grandes ailes fort peu développées.

Les deux dure-mères, confondues en une seule membrane, tapissent la vaste cavité formée par les deux crânes réunis. Les faux du cerveau, peu saillantes, consistent en quatre replis très minces dirigés en sens inverse. Deux de ces replis correspondent aux tentes du cervelet, peu développées; les faux du cervelet le sont davantage. L'arachnoïde et la pie-mère ne présentent rien de notable.

Les diverses parties de l'un et de l'autre encéphale ont en arrière une disposition normale. Mais elles sont modifiées au devant par l'adossement des moitiés correspondantes des deux individus. De là, l'état suivant : la moelle, le bulbe, le mésocéphale et le cervelet de chaque sujet sont sans altérations; seulement les tubercules quadrijumeaux sont volumineux et supportent un repli de la pie-mère dans lequel se trouve un léger aggrégat de substance grise qui représente la glande pinéale. Chaque cervelet a un ventricule bien conformé communiquant, par un aqueduc de Sylvius, avec le ventricule moyen. La commissure postérieure de chaque cerveau forme un cordon très volumineux. Cornes d'Ammon régulièrement disposées. Couches optiques saillantes et écartées en avant, très rapprochées en arrière, où leur union est établie par une lame médullaire large et consistante. Bandelettes demi-circulaires peu distinctes. Corps striés peu développés, déjetés en dehors. Absence des commissures antérieures et des deux septum lucidum. Corps calleux intimement unis à la voûte, partagés en deux bandelettes latérales rapprochées en arrière, écartées en devant, en décrivant une courbure, dont la convexité est en haut et en dedans. Hémisphères très divergents en devant, circonvolutions petites, formées par une membrane médullaire épaisse repliée sur elle-même, offrant à la surface interne un réseau vasculaire très distinct.

Les nerfs olfactifs manquent; les optiques sont formés de chaque côté par l'union des parties correspondantes des deux sujets. Les autres nerfs ne présentent rien de remarquable, ainsi que les organes des sens. Il y a deux larynx très petits, deux trachées, quatre

poumons, deux thymus. Ceux du côté de la face A sont plus volumineux que ceux du côté opposé.

Il y a deux cœurs : l'un correspond au sternum A, et l'autre au sternum B. Le premier est un peu plus développé que le second. Celui-ci, obliquement dirigé, ayant son sommet incliné à gauche, a le septum des ventricules perforé. Son oreillette droite reçoit une veine cave supérieure, à laquelle aboutit une grosse azygos. Du ventricule droit part un vaisseau qui se recourbe à la manière de l'aorte, reçoit une sorte de canal artériel, donne une branche pulmonaire, puis l'artère sous-clavière gauche du fœtus n° 2, et cotoie le rachis du même sujet, où il s'unit à un autre gros tronc provenant du cœur A. Le ventricule gauche fournit une artère qui, après avoir donné la carotide gauche du fœtus n° 2 et la carotide droite du n° 1, se termine par l'espèce de canal artériel déjà mentionné.

Le cœur A, plus volumineux que le précédent, comme lui incliné à gauche, a sa cloison interventriculaire largement perforée; ce cœur reçoit à son oreillette droite la veine cave supérieure et l'inférieure, à laquelle se rend la veine ombilicale. Du ventricule droit naît un vaisseau qui fournit, par un tronc commun, mais bientôt divisé, la carotide gauche du fœtus n° 1 et la carotide droite du n° 2, qui donne ensuite l'artère sous-clavière droite de ce fœtus, puis s'incline à droite en se recourbant, gagne le rachis du même individu, et là s'unit avec l'espèce d'aorte provenant du ventricule droit du cœur B. Le vaisseau résultant de cette anastomose suit le rachis, donne les artères ombilicales et celles des membres pelviens. Du ventricule gauche émane un vaisseau artériel plus petit, qui, après avoir donné une branche aux poumons et les sous-clavières droite et gauche du fœtus n° 1, parvient au-devant de la colonne vertébrale du même sujet, ne fournit point d'artère ombilicale, et paraît exclusivement affecté à la nutrition du cercle inférieur de ce fœtus.

Les organes digestifs ont subi des changements non moins remarquables. Il y a deux bouches; les voûtes palatines sont étroites; les langues également étroites, mais fort épaisses, les voiles du palais bien conformés.

Il n'existe qu'une cavité gutturale; elle est tétragone, placée entre les deux rachis, ouverte en haut, et communiquant avec le crâne par le large hiatus déjà décrit.

Un seul œsophage succède au pharynx et descend verticalement entre les deux cœurs et les quatre poumons.

Il n'y a qu'un estomac, très évasé à gauche avec trois bosselures, convexe et également bosselé à droite, mais moins ample de ce côté; puis il se rétrécit subitement pour se continuer avec le duodénum,

où aboutissent les conduits cholédocque et pancréatique. L'intestin grêle qui lui succède est simple; il a une longueur de 60 centimètres; il se bifurque. Chaque division a à peu près le calibre du canal dont elle provient; après une longueur de 16 centimètres, l'une et l'autre s'évasent, revêtent l'aspect du cœcum et du colon, et se rendent au bassin de chaque fœtus; ce gros intestin est long de 19 centimètres.

Il existe deux foies. Celui de la face B n'a que 4 centimètres de longueur sur 2 centimètres 70 de largeur. Il ne reçoit point de veine ombilicale, mais il envoie un conduit biliaire au duodénum. Le foie A est plus volumineux, long de 6 centimètres, large de 4, et épais. Il est traversé par la veine ombilicale et donne un canal biliaire. On remarque deux rates petites, pyramidales, semblables des deux côtés.

Les organes urinaires et génitaux n'ont rien présenté d'extraordinaire.

II^e Obs. — Le monstre qui fait le sujet de cette deuxième observation était conservé dans de l'alcool depuis plus de soixante ans quand je l'ai disséqué. Il provenait du ci-devant collège de chirurgie. Les deux individus qui le forment appartiennent encore au sexe féminin. Leur longueur est de 0^m28^c42. Il y a 16^c20 de l'ombilic au sommet de la tête. Ils sont accolés obliquement, de sorte qu'il n'y a de face que d'un côté; j'appellerai ce côté antérieur.

La tête est arrondie, globuleuse, cependant un peu aplatie en devant. Elle a dans son diamètre antéro-postérieur 6 centimètres 75 millimètres, et dans le transversal, 9 centimètres 45 millimètres.

La face est très régulière; les yeux sont convenablement écartés, le nez saillant, la bouche bien conformée. Les oreilles de ce côté sont plus déclives et plus antérieures que ne le comporterait une disposition normale.

A la région postérieure de cette tête, on ne voit aucun vestige de face; mais on distingue, très près de la ligne médiane, deux oreilles qui se regardent et se touchent presque. Elles sont semblables à la paire antérieure.

En devant, le sternum et les côtes présentent un développement convenable, mais en arrière les côtes sont plus courtes, le sternum est plus étroit, et les épaules ne sont séparées que par un intervalle de 2 centimètres 15 millimètres.

L'abdomen paraît presque aussi prononcé d'un côté que de l'autre. Il n'y a qu'un cordon ombilical; la jonction des deux individus se termine à l'ombilic; les membres sont séparés et bien conformés.

Examinés avec soin, les os du crâne ont paru en devant analogues à l'état naturel. Ainsi, le frontal, évidemment formé aux dépens des deux êtres, présente plus de largeur en bas qu'en haut. Les deux

pièces qui le composent, étroitement unies en bas, sont séparées en haut par un écartement qui va en s'élargissant vers la fontanelle. Il y a quatre pariétaux; les deux antérieurs ont les rapports accoutumés avec le frontal; les postérieurs se correspondent l'un à l'autre, car, en arrière, il n'y a point de frontal; les temporaux postérieurs remplissent inférieurement cette région. Sur la ligne médiane, en ce point, on ne distingue qu'un léger renflement osseux qui tient la place, non seulement du frontal, mais de l'ethmoïde, des apophyses d'Ingrassias et de la face. Les deux sphénoïdes accolés obliquement, plus rapprochés en arrière qu'en devant, laissent entre eux une ouverture étroite et partagée en deux parties par un filament osseux.

Les tentes du cervelet très distinctes suivent la direction des occipitaux, lesquels sont placés en arrière et sur les côtés. On voit deux faux dirigées de derrière en devant, presque parallèles, écartées de 4 à 5 centimètres, et attachées aux pariétaux, soit postérieurs, soit antérieurs; ceux-ci en reçoivent l'insertion le long du bord qui correspond au frontal.

Les deux dure-mères paraissent n'avoir formé qu'une membrane. Il est impossible de reconnaître la disposition de l'encéphale, qui, concret et friable par sa longue macération dans l'alcool, tombe en petits fragments.

Je trouve deux cœurs d'un volume à peu près égal; l'un est antérieur, l'autre postérieur. Leur sommet est incliné à droite. On ne peut distinguer les vaisseaux qui en partent, ni même constater le nombre des poumons.

L'abdomen est presque entièrement occupé par deux foies placés l'un devant l'autre; entre eux se trouvent les organes digestifs, confondus en une masse, où ils échappent à toute recherche.

Ces deux observations, tout en montrant les traits de ressemblance qui les rapprochent, font aussi reconnaître des différences assez prononcées. La monocéphalie ou sycéphalie peut se présenter à des degrés divers, selon le mode de réunion des fœtus qui, dans leur mutuelle adhésion, se sont rencontrés en face ou plus ou moins obliquement; de là les quatre variétés suivantes :

1^{re} VARIÉTÉ. *Monocéphalie bifaciale; Janus, Janiceps.* C'est à cette variété que se rapporte ma première Observation, ainsi que les faits mentionnés par Lacondamine, Launey-Hanet, Bordenave, Brugnone. Il existe deux faces opposées,

regardant de chaque côté; elles sont entières, symétriques; toutefois, l'une peut être un peu plus petite que l'autre (Brugnone). Les larynx et les sternums ont la même direction que les faces.

2^e VARIÉTÉ. *Monocéphalie iniope*, ainsi désignée par Geoffroy-Saint-Hilaire ⁽¹⁾, parce que si d'un côté la tête présente une face entière, de l'autre il ne se trouve qu'un œil et une ou deux oreilles. Les faits rapportés par Heyland, Cassebohm, Zschokke, Habershon en donnent des exemples. Les deux yeux, très rapprochés, sont reçus dans une cavité orbitaire simple, comme dans la cyclopie. Les deux oreilles peuvent aussi être réunies et n'avoir qu'un conduit auditif (Zschokke). Il peut y avoir quelques vestiges de nez (Cassebohm) et des lèvres rudimentaires (Habershon).

3^e VARIÉTÉ. *Monocéphalie synote.* Nom donné par Geoffroy-Saint-Hilaire pour indiquer la présence de deux oreilles ou d'une oreille, comme constituant les seuls indices de la deuxième face. C'est la variété qui compte le plus d'exemples; ma deuxième Observation s'y rapporte. Les faits présentés par Honuphriis, Duvernoi, Boehmer, Cuchet, Klinkosch, Seville, Meckel, Kreitner, Vrolik, Fonssagrives s'y rattachent. Quelquefois les deux oreilles sont distinctes, bien conformées, mais toujours très rapprochées (Duvernoi, Seville, ma deuxième Observation); d'autres fois, elles sont réunies, et ont une conque commune (Honuphriis, Klinkosch, Vrolik, Fonssagrives). On a pu aussi distinguer des traces très peu sensibles de quelque autre partie de la face. Ainsi, Meckel a vu au-dessus des oreilles une petite papille double couverte de poils, qui semblait indiquer la place des yeux. Keitner a remarqué deux petites excroissances cartilagineuses, et entre elles un trou peu profond: c'était peut-être un rudiment de nez.

(1) *Hist. générale des anomalies*, t. III, p. 124.

4^e VARIÉTÉ. *Monocéphalie simple ou unifaciale*. Ce quatrième degré ne présente qu'une face entière, et point ou à peine des vestiges d'une autre face. Cette variété, assez fréquente chez les animaux, est rare dans l'espèce humaine. On cite l'observation de Pestalozzi; j'y ajoute celle de Villette. Dans cette dernière ont été notées, il est vrai, au côté opposé à la face, deux mamelons de peau, inégaux, portant à leur centre un point noirâtre; c'étaient, sans contredit, des rudiments d'oreilles, mais tellement imparfaits à l'extérieur, qu'on n'aurait pu ranger ce monstre parmi les synotes.

On a vu, d'ailleurs, que des nuances établissent entre les variétés des rapports qui les lient et mènent de l'une à l'autre.

La monocéphalie considérée en général, si intéressante à étudier au point de vue de l'embryogénie, offre un certain nombre de circonstances communes qu'il convient de signaler.

Les monstres de ce genre naissent ordinairement du 6^{me} au 8^{me} mois de gestation. Ils sont morts-nés ou meurent peu d'heures après leur naissance. Ils sont bi-femelles; les exceptions à cette règle sont rares; je n'en connais qu'une (Launay-Hanet).

Les deux sujets réunis sont à peu près semblables; cependant, dans un cas, l'un des fœtus, plus petit, avait un vice de conformation que l'autre ne présentait pas (Bordenave).

Leur union s'étend du sommet de la tête à l'ombilic, c'est à dire jusqu'à la limite du cercle supérieur. Il n'y a qu'un cordon ombilical, mais souvent avec deux veines ombilicales (Launay-Hanet, Klinkosch, Villette).

Au-dessous de l'ombilic commence la séparation; il y a toujours deux rachis, deux bassins, quatre membres.

La tête est unique, régulière, symétrique, sans ligne de jonction ou de démarcation; elle forme une grande cavité crânienne, qui, cependant, ne représente pas le total exact des deux crânes réunis: il y a toujours un déchet, même quand tous les organes des deux têtes se retrouvent. La di-

minution est plus sensible quand un côté, par la pression mutuelle des points correspondants, s'est atrophié. Alors, tandis qu'une face reste entière, l'autre présente la successive disparition des traits et des organes des sens.

La moelle épinière, la moelle allongée, le cervelet, sont doubles. Le cerveau l'est aussi; mais le développement d'un côté peut être plus ou moins enrayé par la fusion qui s'est opérée chez les sujets dont une face est imparfaite ou absente.

On trouve deux langues, rarement une seule, qui est alors grosse (Meckel); deux larynx, deux trachées, quatre poumons.

En général il y a deux cœurs; mais il peut n'en exister qu'un (Honuphriis, Villette) fournissant, il est vrai, deux aortes. Du reste, il y a toujours entre les vaisseaux des deux sujets de nombreuses communications.

Ordinairement, il y a deux foies, deux rates, deux pancréas; mais il peut ne se trouver qu'un foie très volumineux avec deux vésicules biliaires (Meckel).

Constamment il n'existe pour les deux sujets qu'un œsophage, un estomac et un intestin grêle; mais toujours celui-ci se bifurque et il se continue avec deux gros intestins.

Les organes urinaires et génitaux, doubles et semblables chez les deux fœtus, n'offrent rien de remarquable.

III. — ACÉPHALIE.

L'*acéphalie* est une monstruosité rare chez les animaux, plus fréquente dans l'espèce humaine, qui consiste en l'absence *complète* de la tête; en outre, plusieurs viscères thoraciques et abdominaux font défaut, ainsi qu'un, deux ou trois membres. Ce qui reste de ces nombreux retranchements est toujours irrégulier et difforme.

Malgré ces irrégularités, il est possible de saisir quelques ressemblances entre les êtres qui les présentent, et d'arriver à la connaissance de certaines dispositions générales assez curieuses.